



COMMUNIQUÉ

LOUP DANS LE DOUBS : MÉPRISER LES ASSOCIATIONS N'AIDERA PAS LES ÉLEVEURS

Il en faut du culot pour oser accuser les APN de calomnie et trahison ! C'est d'autant plus grave et dangereux que c'est mensonger (FDSEA, le 9 novembre, devant la sous-préfecture de Pontarlier, rapporté par ER le 10/11/24 & Fr3 BFC le 09/11/24).

Les associations de protection de la Nature ont accepté beaucoup de choses, de dialoguer avec tous bien sûr, de partager des infos avec les éleveurs sur le terrain ou de réfléchir ensemble à des moyens de protection. Elles continueront à le faire. Ce qu'elles n'accepteront pas en revanche, c'est la diffamation de la part de certains représentants de la FDSEA qui préfèrent attiser la colère plutôt que de dire la vérité.

Nous sommes bien conscients que des élections syndicales arrivent, mais jeter ainsi de l'huile sur le feu n'aide ni les éleveurs, ni l'élevage Franc-comtois.

Revenons 2 ans en arrière : Lors de la négociation du Plan National d'Action Loup, la FNSEA a pesé de tout son poids afin que les bovins ne soient pas reconnus comme « espèce protégeable », à notre profond regret. Cette victoire décrochée leur facilitait ainsi les tirs et avait un prix bien connu : l'impossibilité de voir les moyens de protection subventionnés par l'Etat (l'élevage ovin, reconnu comme « protégeable » est ainsi subventionné lorsqu'il s'agit de mettre en place des moyens de protection).

Depuis, à chaque occasion, nous entendons ces mêmes représentants dire que les moyens de protection ne peuvent pas être mis en place car ils sont trop chers. Un comble !

Ce printemps 2024, ce même syndicat a usé de son influence pour que certaines communes du Doubs accèdent à une expérimentation de tirs. Cette « expérimentation » est en fait une simplification des conditions de tirs de loups. Nos associations avaient immédiatement informé les services de l'État sur le fait que nous demanderions à la justice de trancher dans le cas où cette simplification serait mise en place sans modification*. C'est bien ce que nous faisons aujourd'hui et regrettons amèrement qu'entre-temps, 5 loups aient été tués sur le massif.

Enfin, à chaque occasion nous avons démontré notre empathie envers la détresse des éleveurs. Par tous les temps, nos bénévoles ont passé près de 400 nuits** -entre juin et fin octobre- à surveiller les troupeaux des éleveurs qui nous l'ont demandé. Nous avons animé

et participé à des temps d'échange, des conférences et moult réunions pour trouver des solutions.

Nos recours contre les arrêtés de tirs ne sont pas contre les éleveurs, ils ont pour objectif principal la protection du loup, dont est garant l'Etat (les éleveurs bénéficiaires de ces arrêtés ne sont absolument pas obligés de prendre part aux dossiers juridiques). Cette experimentation de tir (qui ne semblent pas avoir fait diminuer le nombre de prédatons sur le massif) nous fait encore perdre du temps pour chercher les meilleures solutions possibles permettant à tous de cohabiter.

Nous sommes consternés de la récupération politique autour du sujet du loup. Réapprenons à vivre avec cette espèce protégée comme le souhaite la grande partie de la population rurale et citadine, à vivre avec la nature et non pas au-dessus.

Nous sommes au regret de constater encore qu'à ce jour trop peu est fait dans ce sens.

* Partants du principe qu'un loup abattu n'apprend rien à la meute auquel il appartient, nous avons proposé de tester de manière protocolée les tirs d'effarouchement, experimentation qui aurait eu un véritable intérêt pour les éleveurs et une utilité nationale.

**dans le cadre des programmes de *Vigie Jura* et *Pastoraloup*